

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 027-212706782-20250612-25_028-DE

Département de l'Eure Arrondissement d'Evreux Canton de Conches en Ouche

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	26/05/2025	Date d'affichage	26/05/2025
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	09
		Nombre de conseillers votants	11

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-six mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick		X	M Fabrice WALLART
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle		X		Mme SMITH Joëlle		X	M Stéphane SIMON

M Michel ROUSSARDa été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 25/028 – TRAVAUX
Mission géotechnique pour les maisons aux Herminettes – présentation des devis

Monsieur Michel ROUSSARD, Adjoint au maire en charge des travaux, présente les devis reçus pour La mission géotechnique pour les futures maisons qui seront construites aux herminettes sur les lots 1 et 2.

Pour rappel, ces lots ont été acquis par la mairie de Les Ventes pour permettre d'y poser une citerne incendie. La mairie a également saisi l'opportunité d'acquérir ces lots pour y construire deux pavillons qui seront mis en location.

La mission géotechnique consiste à réaliser des investigations avant la construction des pavillons.

Les devis reçus sont exposés dans le tableau suivant :

Société	Mission G2 AVP	Mission G2 PRO
GINGER	3 950,00 € HT	6 850,00 € HT
GEOTEC	2 200,00 € HT	4 000,00 € HT
ASTEEN	2 200,00 € HT	2 950,00 € HT

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise ASTEEN pour un montant de 2 200,00 € HT (2 640,00 € TTC) pour la mission géotechnique G2 AVP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité le devis de l'entreprise ASTEEN pour un montant de 2 200,00 € HT (2 640,00 € TTC) pour la mission géotechnique G2 AVP.

Date	Signature
12 juin 2025	Stéphane SIMON, Maire 

